



Numéro 07

De juillet à septembre 2026



PASTORALISME Mag

*Le magazine d'information trimestriel
du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme
au Sahel-Phase 2 (PRAPS-2)*



COP17

Le CILSS porte la voix du Sahel et de
l'Afrique de l'Ouest à Oulan-Bator



Burkina Faso

A Sabou, Yamba Yaméogo prouve que
le handicap n'est pas un frein à
l'entrepreneuriat



PRAPS-2 Niger

Des femmes et des jeunes au cœur
des chaînes de valeur du bétail



Afrique de l'Ouest et Sahel

Le dialogue régional sur la tenure de l'eau
officiellement lancé

SOMMAIRE

LETTRE DE L'ÉDITEUR 3

ÉDITORIAL 4

ACTUALITÉS 5

- Actualités régionales 5
- Burkina Faso 7
- Mali 8
- Mauritanie 9
- Niger 10
- Sénégal 11
- Tchad 12

FOCUS 13

- COP17
Le CILSS porte la voix du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à Oulan-Bator 13
- Pastoralisme au Sahel
Une décennie d'investissements et de nouvelles voies d'avenir tracées à la COP17 14
- COP17 Désertification
Le CILSS prône une approche intégrée de restauration des écosystèmes et de souveraineté alimentaire 15
- Année internationale des parcours et des pasteurs
Investir de manière responsable dans la restauration des terres 17
- Cartographie participative de la mobilité pastorale
Un outil de gestion inclusive des parcours 18
- Hydraulique pastorale
Les enjeux débattus à la COP17 en Mongolie 19
- Déclaration d'Oulan-Bator 2026
Les onze leviers du pastoralisme de demain 20

TERRAINS 21

- Burkina Faso 21
- Mali 23
- Mauritanie 24
- Niger 26
- Sénégal 27
- Tchad 29

PARTIE PRENANTE 30

- PRAPS-2 Niger
Des femmes et des jeunes au cœur des chaînes de valeur du bétail 30

INNOVATIONS 32

- Afrique de l'Ouest et Sahel
Le dialogue régional sur la tenure de l'eau officiellement lancé 32

PASTO PLUS 33

- Campagne agropastorale 2026-2027
Des déficits fourragers et des risques de tensions à anticiper 33

AGENDA 34

Directeur de publication :

Dr Abdoulaye MOHAMADOU,
Secrétaire Exécutif du CILSS

Directrice déléguée de publication :

Dr Edwige YARO BOTONI,
Coordonnatrice Régionale du PRAPS-2

Directeur de la rédaction :

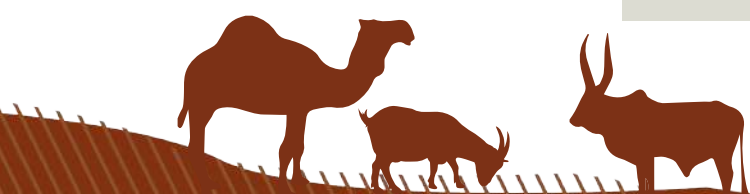
Abdoulkarim DAN KOULOU,
Chef UAM-CID/CILSS

Rédacteur en chef :

Roger SANKARA,
PRAPS-2/CILSS

Equipe de rédaction :

Mikaïllou KERE, PRAPS-2 Burkina Faso
Maimounatou TOURE, PRAPS-2 Mali
Dewa DIANIFABA, PRAPS-2 Mauritanie
Sani Rabiou MAREY, PRAPS-2 Niger
Baye Makébé SARR, PRAPS-2 Sénégal
Souleymane Mahamat ABDERAMANE,
PRAPS-2 Tchad



LETTRE DE L'ÉDITEUR

Restaurer les terres, sécuriser le pastoralisme La nécessité d'intensifier l'action coordonnée



Le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a pris part, à Oulan-Bator, en Mongolie, à la 17^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre

la désertification (COP17), placée sous le thème « *Restaurer les terres, restaurer l'espoir* ». Ce rendez-vous avait un relief particulier : il coïncidait avec la célébration de l'Année internationale des parcours et des pasteurs, offrant à notre système régional et aux autres parties prenantes une tribune de choix pour rappeler que la restauration des terres et la vitalité du pastoralisme sont les deux faces d'un même défi.

À cette occasion, le CILSS, en collaboration avec la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Réseau Billital Marobé (RBM), a présenté le bilan de la décennie d'actions en faveur du pastoralisme, dressant un état des lieux des avancées enregistrées et des chantiers à conduire dans nos territoires sahéliens et ouest-africains. Nous y avons également porté l'approche Nexus Climat, Écosystèmes et Souveraineté alimentaire, une vision intégrée que nous défendons comme la voie la plus sûre vers une résilience durable de nos territoires face aux chocs climatiques et socio-économiques.

Sur la question cruciale du financement, le CILSS a fait une déclaration affirmant qu'investir dans le pastoralisme, la santé des sols et la résilience à la sécheresse au Sahel et en Afrique de l'Ouest garantit la stabilité économique, sociale et sécuritaire de toute la région, et appelant à la mise en place

de mécanismes financiers innovants (partenariats public-privé et mutualisation des fonds régionaux) pour combler le déficit de financement et éviter la dispersion des ressources.

Cet engagement se vérifie aussi sur le terrain. Le CILSS continue de porter l'action régionale en faveur du pastoralisme à travers le lancement récent de deux projets : le Programme régional d'appui au développement de l'économie pastorale en Afrique de l'Ouest et au Sahel (PRADEP-AOS) et le Projet élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO). Ces deux initiatives viennent renforcer les dispositifs existants de sécurisation de la mobilité pastorale, d'aménagement des ressources et de résilience des communautés, déjà portés par le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel, phase 2 (PRAPS-2).

Ces avancées institutionnelles consolident nos capacités à prendre en charge les défis les plus urgents. En effet, la région doit anticiper un risque de crise pastorale lié aux aléas pluviométriques en cours, la campagne agropastorale 2026-2027 étant marquée, à mi-parcours, par une installation tardive des pluies et des déficits fourragers qui fragilisent déjà, sur plus de 60% de la zone sahélienne, la mobilité du bétail et les moyens d'existence des ménages pastoraux.

Face à cette situation, nous recommandons la mise en œuvre urgente de mesures d'appui alimentaire et hydrique au bétail, couplée à une gestion concertée des flux de transhumance pour prévenir les tensions dans les zones d'accueil. Il est tout aussi essentiel d'inscrire ces réponses d'urgence dans une dynamique structurelle, à travers le renforcement des systèmes d'alerte précoce et l'intégration durable de l'élevage pastoral dans les politiques nationales de développement rural.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Dr Abdoulaye MOHAMADOU
Secrétaire Exécutif du CILSS



ÉDITORIAL

Célébrons le rôle des femmes dans l'essor des chaînes de valeur agropastorales !



Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Phase 2 (PRAPS-2) poursuit son action sur ses axes stratégiques : l'amélioration de la santé animale, la gestion durable des paysages pastoraux, le développement

des chaînes de valeur, l'autonomisation sociale et économique des populations pastorales et le renforcement institutionnel.

Alors que l'échéance du projet approche, plusieurs chantiers doivent impérativement être finalisés dans les délais impartis. Cette dernière ligne droite exige une mobilisation accrue des équipes nationales et régionales, une rigueur renforcée dans le suivi des réalisations physiques et financières, et un dialogue continu avec les bénéficiaires autour de l'appropriation des infrastructures. Parallèlement, l'enjeu de la capitalisation s'impose comme une priorité stratégique. La documentation des résultats, des bonnes pratiques et des leçons apprises est indispensable pour nourrir la conception des interventions futures et éviter toute rupture dans la dynamique enclenchée en faveur du pastoralisme sahélien.

Par ailleurs, dans les pays de mise en œuvre, une attention particulière doit être accordée aux déficits fourragers annoncés par les aléas pluviométriques

de la campagne 2026-2027. Les dispositifs de suivi agropastoral, les infrastructures hydrauliques réhabilitées et les cadres locaux de concertation soutenus par le projet constituent autant de leviers immédiatement mobilisables pour anticiper les tensions et protéger les moyens d'existence des ménages pastoraux.

Cette année 2026 revêt en outre une portée symbolique particulière, avec la célébration de l'Année internationale des parcours et des pasteurs (IYRP), qui a connu son épilogue à la 17^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tenue du 17 au 28 août 2026 à Oulan-Bator, en Mongolie. Cette célébration a été couronnée par une nouvelle déclaration sur le pastoralisme, dont nous devons assurer la synergie avec la Déclaration de Nouakchott+10 de 2024 sur le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux, pour une mise en œuvre harmonisée et coordonnée. 2026 est également l'Année internationale des femmes agricultrices (IYWF), rappelant leur rôle dans la transformation durable des systèmes alimentaires et la résilience de nos territoires. Le PRAPS-2 organisera, le 15 octobre 2026, un webinaire consacré aux femmes et aux chaînes de valeur pastorales, pour mettre en lumière leur contribution et identifier les leviers d'un renforcement durable de leur autonomisation économique. Nous invitons dès à présent nos lecteurs et partenaires à y prendre part.

Dr Edwige YARO BOTONI
Coordonnatrice régionale du PRAPS-2



ACTUALITÉS

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Déclaration de Nouakchott sur les élevages et les systèmes pastoraux Des indicateurs définis pour un meilleur suivi de la performance

Abidjan a accueilli, du 17 au 19 septembre 2026, l'atelier de formulation des indicateurs de mesure de la performance de la Déclaration du Forum Nouakchott +10 sur le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux. La rencontre visait à doter la Déclaration de Nouakchott +10 d'un cadre de suivi robuste et d'indicateurs concrets.

Adoptée à Nouakchott le 8 novembre 2024, à l'occasion du Forum de haut niveau sur le pastoralisme au Sahel, intitulé Nouakchott+10, la Déclaration formalise l'engagement de l'ensemble des acteurs à coconcevoir et à mettre en œuvre des programmes régionaux et nationaux ambitieux, fédérateurs et inclusifs, couvrant à la fois les pays sahéliens, côtiers et certains pays d'Afrique centrale, pour accompagner l'élevage, la transhumance, le commerce du bétail et le développement des chaînes de valeur associées.

Dans ce cadre, les États et les partenaires techniques et financiers ont pris l'engagement de renforcer et de mettre en synergie leur soutien technique et financier, afin d'assurer une mise en œuvre coordonnée, harmonisée et alignée de la Déclaration, en complémentarité avec

les budgets nationaux des pays concernés. L'atelier d'Abidjan a constitué une étape déterminante vers la traduction de cet engagement en instruments concrets, en permettant de disposer d'une cinquantaine d'indicateurs partagés et mesurables. Désormais, les États, le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA et leurs partenaires peuvent suivre l'avancement des priorités fixées à Nouakchott et orienter les investissements futurs en faveur des communautés pastorales et agropastorales de toute la région. Une feuille de route a été également formulée et devrait aboutir à la tenue d'une conférence ministérielle sur la concrétisation de la Déclaration. Téléchargez la déclaration : <https://urls.fr/K8W11n>.

Roger SANKARA



Les participants ont affiné le cadre de suivi de la Déclaration de 2024. ©PRAPS/CILSS



PRAPS-2

Une méthodologie révisée pour mesurer l'accroissement des revenus des ménages pastoraux

Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel-phase 2 (PRAPS-2) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont organisé, du 8 au 10 septembre 2026 à Saly Portudal (Sénégal), un atelier régional de validation de la méthodologie révisée de la troisième enquête sur l'accroissement des revenus des ménages pastoraux et agropastoraux.

L'atelier a réuni les responsables nationaux et régionaux du projet, des experts en suivi-évaluation, des représentants des services statistiques nationaux ainsi que les experts et consultants du CIRAD chargés de l'étude. Il visait à valider la méthodologie ajustée à la suite du changement de méthode de calcul convenu lors de la revue à mi-parcours, et à en favoriser l'appropriation.

Après celles de 2021 et 2025, cette enquête mesure l'indicateur de résultats du projet sur l'évolution des revenus des ménages issus de l'élevage, de l'agriculture, de la cueillette et de l'autoconsommation, ainsi que des activités génératrices de revenus et des sous-projets innovants soutenus par le PRAPS-2.

La coordonnatrice régionale, Dr Edwige Yaro Botoni, a souligné l'apport attendu des services statistiques des six pays du projet pour garantir la conformité aux normes nationales et la crédibilité des résultats. Elle a également rappelé l'ambition de transférer durablement cette méthodologie aux pays.

Les travaux ont porté sur la clarification des concepts, les modalités de collecte, la validation du questionnaire, la prise en main des outils numériques et la finalisation d'un manuel destiné aux enquêteurs et superviseurs.

Roger SANKARA



Les participants sont outillés pour conduire avec efficacité l'enquête attendue. ©PRAPS/CILSS



BURKINA FASO



Santé animale au Burkina Faso

Le PRAPS 2-BF contribue aux objectifs nationaux de protection sanitaire du cheptel

Les campagnes nationales 2026-2027 de vaccination, de déparasitage, d'insémination artificielle et d'identification des animaux ont été lancées le samedi 19 septembre 2026 à Kombissiri, dans la région du Nazinon, sous la présidence du ministre d'État, ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques, le Commandant Ismaël Sombié. Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel, phase 2 (PRAPS 2-BF) a une nouvelle fois accompagné leur préparation en acquérant les vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR) et la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), ainsi que le matériel de vaccination et de marquage.

Inscrites dans l'Offensive agropastorale, hydraulique et halieutique 2026-2028, ces campagnes visent à préserver la santé du cheptel et à renforcer son potentiel de production, au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le ministre d'État a invité les éleveurs et tous les acteurs à y adhérer massivement. Le PRAPS 2-BF a également financé les tournées régionales du cabinet et de la Direction générale des services vétérinaires (DGSV), ainsi que le contrôle qualité des vaccins.

La vaccination et le déparasitage, au cœur du dispositif, visent à réduire l'incidence des maladies prioritaires et des zoonoses. Les objectifs de vaccination portent notamment sur 5 500 000 bovins contre la PPCB, 2 750 000 contre la dermatose nodulaire contagieuse, 110 000 contre la fièvre aphteuse et 5 500 000 petits ruminants contre la PPR, auxquels s'ajoutent les vaccinations avicole et canine. L'insémination artificielle et l'identification visent à améliorer les performances génétiques et la traçabilité du cheptel.

Au-delà des vaccins et du matériel, le PRAPS 2-BF a assuré l'approvisionnement des Directions régionales de l'agriculture, de l'eau et des ressources animales et halieutiques (DRAERAH), favorisant une couverture vaccinale plus large et mieux répartie. Le projet confirme ainsi son rôle de partenaire déterminant du Gouvernement dans la protection du cheptel, la sécurisation des revenus des éleveurs et la résilience des systèmes pastoraux.

Mikaïllou KERE



Des équipements vétérinaires pour renforcer la santé animale. ©PRAPS 2-BF



Le ministre d'État en charge de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, le Commandant Ismaël Sombié a lancé la campagne de vaccination.

©PRAPS 2-BF



MALI



PRAPS-2 Mali

Douze nouveaux diplômés en Master en Pastoralisme

Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel, phase 2 (PRAPS-2 Mali), soutenu par la Banque mondiale, a célébré, le 24 juillet 2026 à Bamako, la réussite de douze jeunes professionnels maliens, dont quatre femmes, titulaires d'un Master en Pastoralisme. Dispensée à Niamey par le Centre régional AGRHYMET, cette formation a été entièrement financée par le PRAPS-2, pour un montant de plus de 73 millions de FCFA.

Présidée par le ministre de l'Élevage et de la Pêche, Youba Ba, la cérémonie a réuni le Secrétaire exécutif du CILSS, Dr Abdoulaye Mohamadou, Mme Compaoré Ouattara Angèle, analyste des opérations à la Banque mondiale, le coordonnateur national du PRAPS-2 Mali, M. Moussa Coulibaly, des partenaires techniques et financiers ainsi que les familles des lauréats. L'initiative vise à doter le Mali de compétences nationales pour relever les défis du pastoralisme, du changement

climatique, de la gestion des ressources naturelles et de la gouvernance des systèmes pastoraux. Le ministre a salué l'engagement de la Banque mondiale et du projet, et encouragé les diplômés à mettre leur expertise au service de l'élevage, secteur clé pour l'économie et la sécurité alimentaire. Il a particulièrement félicité la major de promotion, Assitan Modibo Keïta, symbole du potentiel de la jeunesse et de la place des femmes dans le secteur.

Pour la Banque mondiale, développer le pastoralisme passe par l'investissement dans les femmes et les hommes qui porteront les politiques et innovations futures. Au nom de ses camarades, Ahmadou Mahamane Ascofaré a exprimé leur gratitude et leur volonté de contribuer au développement du pastoralisme au Mali et au Sahel.

Maimounatou TOURE



Les diplômés se sont engagés à mettre leur expertise au service de l'élevage national. ©PRAPS-2 Mali



MAURITANIE



PRAPS-2 Mauritanie

Le PRAPS-2 forme les acteurs de l'hydraulique pastorale à l'outil Past'Eau

L'Unité de coordination du PRAPS-2 Mauritanie a lancé une session de formation consacrée à la prise en main de Past'Eau, un outil développé dans le cadre de la deuxième phase du PRAPS. Il permet d'inventorier, de localiser et de caractériser les points d'eau pastoraux (puits, forages, stations de pompage, mares), dont les données alimentent la base Past'Eau du projet.

À l'ouverture des travaux, le directeur technique du PRAPS-2 Mauritanie, Dr Bezeid El Mamy BEYATT, a souligné l'importance de cet outil et la nécessité de son appropriation par l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'hydraulique pastorale (SNHP). La formation visait notamment à faciliter l'inventaire et le suivi actualisé des ouvrages

hydrauliques, à mieux cibler les besoins et préparer les futures réalisations, et à appuyer la relance de la SNHP.

Une dizaine de participants y ont pris part. Ils sont issus du ministère de l'Élevage (ONARDEP), du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (Direction de l'hydraulique), de l'Agence nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) ainsi que des organisations socioprofessionnelles (GNAP, APESS et FNE).

La session a été co-animée par Sylvain CEDAT de l'IRAM et Aminata CORRERA, de l'Unité régionale de coordination du PRAPS-2 au CILSS.

Dewa DIANIFABA



Une vue des participants à la session de formation. ©PRAPS-2 Mauritanie



NIGER



PRAPS-2 Niger

La mission de suivi de la campagne agropastorale constate les acquis du PRAPS-2

De Dosso à Diffa, en passant par Maradi et Zinder, la mission de suivi de la campagne agropastorale 2026-2027, conduite par le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, a mesuré sur le terrain les effets des investissements du PRAPS-2 en faveur d'un pastoralisme plus résilient. Elle réunissait des cadres du ministère, des coordonnateurs de projets, des acteurs de la société civile ainsi que les autorités administratives, locales et coutumières.

Objectif : apprécier l'évolution de la campagne et renforcer la coexistence pacifique entre acteurs ruraux, en faisant le point sur l'état des cultures, des points d'eau, des espaces pastoraux et des marchés.

La délégation a visité des stations de pompage pastorales réhabilitées, des parcs-couloirs de vaccination et des couloirs de passage balisés. À Falwel (Dosso) et à Bermo (Maradi), le ministre a salué des réalisations qui « répondent à des besoins réels des éleveurs », notamment l'amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail.

Les bénéficiaires confirment ces changements. « Avant, la vaccination de nos animaux était difficile. Avec ce parc-couloir, les opérations se déroulent dans de meilleures conditions. Nous constatons déjà une réelle amélioration », témoigne Amadou, leader communautaire et éleveur.

À Gouré, dans la région de Zinder, la mission a parcouru un couloir de passage balisé sur 200 kilomètres. Pour Bello, éleveur, ce balisage permet de mieux respecter les couloirs réservés aux animaux et réduit les risques d'empiètement sur les champs, source de conflits avec les agriculteurs.

Pour le coordonnateur national du PRAPS-2, cette mission a permis de confronter les acquis du projet aux réalités vécues par les communautés et d'échanger avec les bénéficiaires sur la fonctionnalité et la durabilité des investissements. Leurs appréciations et suggestions contribueront à améliorer la mise en œuvre des interventions et à renforcer leur impact au profit des communautés pastorales et agropastorales des régions d'intervention du projet.

Sani Rabiou MAREY



Une station d'eau réhabilitée par le PRAPS-2 à Bermo. ©PRAPS-2 Niger



SÉNÉGAL



Vaccination du cheptel au Sénégal

Des résultats encourageants

Sous la présidence effective du ministre chargé de l'Élevage, Me Ousmane Diagne, le Sénégal a tenu, le 11 septembre 2026, l'atelier de bilan de la Campagne nationale de vaccination du cheptel 2025-2026 et de préparation de la campagne 2026-2027. Cette rencontre a permis de faire le point sur les résultats enregistrés. Elle a aussi été l'occasion de prendre les mesures nécessaires au renforcement de la protection sanitaire du cheptel national pour la prochaine campagne de vaccination.

La campagne 2025-2026 affiche des résultats en nette progression. Au total, 6 796 205 ovins et caprins ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants (PPR), soit 921 004 animaux de plus que lors de la campagne précédente. Chez les bovins, 2 656 945 animaux ont été vaccinés contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et 2 677 211 contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine. Les services vétérinaires ont également vacciné 263 452 chevaux

contre la peste équine et 1 597 886 volailles contre la maladie de Newcastle.

Ces performances témoignent de la mobilisation conjointe de l'État, des services vétérinaires, des vétérinaires privés mandataires, des organisations professionnelles d'éleveurs, des structures de recherche et de formation, ainsi que des partenaires techniques et financiers à l'image du PRAPS. Le Projet accompagne les campagnes nationales de vaccination du cheptel au Sénégal. Son soutien porte notamment sur la construction de parcs à vaccination et de postes vétérinaires, la surveillance et le contrôle des maladies, l'acquisition de vaccins, la prise en charge du mandat sanitaire ainsi que la réalisation d'enquêtes de séromonitoring sur la PPR et la PPCB. Un accompagnement qui contribue durablement au renforcement de la couverture vaccinale et à la protection du cheptel national.

Baye Makébé SARR



Le PRAPS-2 constitue un acteur majeur de la protection sanitaire du cheptel national. ©PRAPS-2 Sénégal



TCHAD



PRAPS-2 Tchad

La filière laitière amorce un tournant stratégique majeur.

La coalition multi-acteurs « Mon Lait est Local », qui fédère les organisations pastorales et les opérateurs privés du pays, s'est récemment réunie en atelier pour refonder sa gouvernance et optimiser son efficacité opérationnelle. Cette restructuration vise un objectif immuable : stimuler de concert la production, la transformation et la consommation du lait tchadien.

Pour soutenir cette dynamique, le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Phase 2 (PRAPS-2 Tchad) déploie un appui technique et financier d'envergure nationale, plaçant la souveraineté alimentaire au cœur de ses priorités. « *Notre ambition est claire : transformer durablement ce secteur pour en faire un levier de croissance* », a solennellement déclaré Yacoub Ibrahim Djouma, Coordonnateur National du PRAPS-2 Tchad, lors de l'ouverture des travaux.

L'engagement financier du projet s'articule autour de deux axes majeurs pour répondre aux défis structurels de la filière :

- **Soutien à la transformation des produits laitiers** : une enveloppe de 69 832 043 francs CFA est allouée sous forme de subventions directes aux groupements de transformateurs des provinces du Chari-Baguirmi, du Hadjer-Lamis, du Batha et du Wadi Fira, afin de pérenniser l'emploi et de valoriser le savoir-faire local.
- **Sécurité nutritionnelle du bétail** : un investissement de 392 663 286 francs CFA est dédié à l'alimentation animale dans sept provinces clés (Chari-Baguirmi, Hadjer-Lamis, Batha, Barh El Gazel, Ouaddaï, Wadi Fira et Ennedi Est), garantissant la productivité du cheptel.

Ce partenariat stratégique adopte une approche holistique. À long terme, il ambitionne d'accroître durablement la productivité des élevages, de sécuriser la commercialisation du lait sur les marchés locaux et de catalyser l'investissement privé dans ce secteur névralgique de l'économie tchadienne.



La Coalition veut accroître la valeur du lait local
©PRAPS-2 Tchad

Souleymane Mahamat ABDERAMANE



FOCUS

COP17

Le CILSS porte la voix du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à Oulan-Bator

Du 17 au 28 août 2026, Oulan-Bator, capitale de la Mongolie, a accueilli la 17^e session de la Conférence des Parties (COP17) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), sous le thème « Restaurer les terres, restaurer l'espoir ». En première ligne face à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse, l'espace sahélien et ouest-africain y a fait entendre sa voix à travers une délégation du CILSS, des représentants des États membres, des organisations partenaires et de la société civile.

La COP17 a mobilisé un portefeuille de 1,3 milliard de dollars pour la restauration des terres et la résilience à la sécheresse dans 23 pays, dont 1,2 milliard consacré aux parcours pastoraux à travers 45 projets. Des progrès ont été enregistrés vers la neutralité en matière de dégradation des terres, avec notamment un nouvel objectif volontaire du Brésil à l'horizon 2030. Le Partenariat mondial de Riyad pour la résilience à la sécheresse a avancé vers sa mise en œuvre opérationnelle, tandis que la CNULCD et le Luxembourg ont lancé la Facilité d'investissement pour la résilience à la sécheresse (DRIF), qui vise à mobiliser jusqu'à 400 millions de dollars. Faute de consensus, les négociations sur un cadre mondial relatif à la sécheresse se poursuivront, mais l'architecture de mise en œuvre en sort renforcée.

Dès la cérémonie d'ouverture, les intervenants ont présenté la réhabilitation des terres comme un pilier de la résilience du monde rural, de la souveraineté alimentaire, de l'économie et de la stabilité des territoires. Ils ont appelé à financer les plans d'action nationaux, à renforcer le multilatéralisme, la science et l'innovation, et à impliquer davantage le secteur privé.

Le CILSS a organisé deux événements parallèles : l'un sur le nexus entre climat, écosystèmes et souveraineté alimentaire, l'autre dressant le bilan d'une décennie d'actions en faveur du pastoralisme, en écho à l'Année internationale des parcours et des pasteurs. Il a également pris part à plusieurs panels de haut niveau portant sur la recherche scientifique au service de la restauration des terres, les investissements dans les infrastructures pastorales, les enjeux de l'hydraulique pastorale, la mise en œuvre des Déclarations de Nouakchott (2024) et d'Oulan-Bator (2026) sur le

pastoralisme, ainsi que l'orpaillage illégal et ses effets sur les terres.

Lors du dialogue ministériel sur les mécanismes financiers innovants, le CILSS a plaidé pour un investissement massif et accéléré en faveur de la production agricole, des emplois verts, de la cohésion sociale et de la stabilité régionale. Des rencontres bilatérales ont ouvert des pistes pour consolider les alliances et passer à l'échelle. Un stand documentaire a mis en valeur l'expertise de l'institution.

Roger SANKARA



La délégation du CILSS dans le stand dédié. ©PRAPS/CILSS



Pastoralisme au Sahel

Une décennie d'investissements et de nouvelles voies d'avenir tracées à la COP17

Le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), en partenariat avec la Banque mondiale, le Réseau Billital Maroobè (RBM) et le CIRAD, a organisé le jeudi 20 août 2026, dans le cadre de la COP17 à Oulan-Bator en Mongolie, un événement parallèle intitulé : « Une décennie d'action en faveur des communautés pastorales : bilan et voies d'avenir ».

Tenu dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des pasteurs, l'évènement a rassemblé les parties prenantes autour des acquis issus de la mise en œuvre des Déclarations de N'Djamena et de Nouakchott de 2013 sur la sécurisation et la transformation des systèmes pastoraux, et les voies permettant de concrétiser les engagements pris lors du forum de haut niveau « Nouakchott+10 ».

Le pastoralisme, pilier de la résilience climatique

Les intervenants ont unanimement réaffirmé la place centrale du pastoralisme dans la réponse aux enjeux du développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Le secrétaire exécutif du CILSS, Dr Abdoulaye Mohamadou, a souligné que le pastoralisme permet une exploitation différenciée et régénérative des parcours, contribuant ainsi au maintien des équilibres écologiques, à la préservation de la biodiversité et au renforcement de la résilience des écosystèmes face aux chocs climatiques.

Le Directeur du Climat à la Banque mondiale, Jamie Ferguson, a rappelé que la mobilité du bétail constitue le fondement même de la résilience des systèmes pastoraux face à la variabilité climatique. Il a fait référence à la Déclaration de Nouakchott de 2024, affirmant que la transhumance n'est pas un problème à résoudre, mais une nécessité à accompagner.

Un investissement massif, des enseignements précieux

La dernière décennie a été marquée par une mobilisation financière internationale sans précédent en faveur des systèmes pastoraux, avec plus d'un milliard de dollars investis. Ces ressources ont permis des avancées tangibles telles que le renforcement des services de production, l'amélioration de la compétitivité des filières animales et la sécurisation des biens, des droits et des moyens d'existence des populations pastorales.

« Au cours de la dernière décennie, la Banque mondiale a méthodiquement intensifié son engagement en faveur de l'élevage et du pastoralisme dans la région. Nous avons autant appris que nous avons investi », a résumé Jamie Ferguson.



Les participants à l'issue de l'évènement parallèle. ©PRAPS/CILSS



Le CILSS a joué à cet égard un rôle déterminant, notamment par la coordination régionale de projets et programmes structurants (PRAPS, PREDIP, PEPISAO) et par le développement d'outils de production d'information tels que le Système régional d'information sur le pastoralisme (SRIP), l'Observatoire des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel (OSEMAOS) et l'Observatoire Régional des marchés agrosylvopastoraux et halieutiques (ORMAP), au service d'une prise de décision éclairée. Le chercheur du CIRAD, Dr Jean-Daniel Cesaro, a insisté sur la nécessité d'un système régional de données robuste et interopérable pour renforcer la mobilisation des ressources en faveur de l'action climatique.

Financer le pastoralisme de demain

Abordant les perspectives de financement du secteur, la Directrice de l'environnement à la Banque mondiale, Dr Valerie Hickey, a défendu une approche associant pleinement les éleveurs aux processus de décision, l'impératif d'améliorer les perceptions sur les risques liés au pastoralisme et à son financement privé, la simplification des formalités d'accès au crédit et une meilleure prévisibilité des politiques publiques. Autant de conditions, selon elle, pour faire du pastoralisme un moteur de l'avenir radieux de la région.

Le président du RBM, Boureima Dodo, a quant à lui exprimé la détermination des acteurs pastoraux à consolider les acquis et à valoriser les investissements déjà consentis, tout en appelant à une responsabilisation accrue des éleveurs et à un accompagnement renforcé face aux mutations en cours.

La voix de la jeunesse pastorale

Dans le prolongement de la rencontre mondiale des jeunes pasteurs organisée en avril 2026 à Madrid sous l'égide de la FAO, Jacob Lekaitogo, coordinateur du groupe de travail des jeunes éleveurs au sein de l'Alliance mondiale pour les parcours et les pasteurs, a restitué les conclusions de cette réunion et relevé l'importance de conjuguer innovations technologiques et savoirs endogènes pour construire le pastoralisme de demain.

Au fil des échanges, les acteurs ont renouvelé leur engagement à œuvrer, chacun selon son rôle, à la consolidation des acquis d'un pastoralisme véritablement au service de la résilience des communautés, de la restauration des écosystèmes, de la prospérité et de la paix dans les territoires sahéliens et ouest-africains.

Roger SANKARA

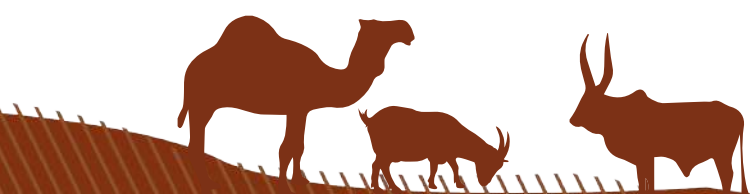
COP17 sur la Désertification

Le CILSS prône une approche intégrée de restauration des écosystèmes et de souveraineté alimentaire

Le Comité permanent inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), en partenariat avec l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), a tenu, le samedi 22 août 2026 dans le cadre de la COP17 à Oulan-Bator en Mongolie, un événement parallèle intitulé : « Le Nexus Climat-Écosystèmes-Souveraineté Alimentaire : vers une nouvelle gouvernance scientifique pour la résilience des territoires en Afrique de l'Ouest et au Sahel ».

Modéré par le Secrétaire exécutif, Dr Abdoulaye Mohamadou, l'événement a réuni des responsables du CILSS, des représentants de l'APGMV, des chercheurs, des élus nationaux, des membres d'organisations de la société civile et des cadres des services techniques nationaux.

L'événement s'insère dans un processus d'ancrage du Nexus Climat-Écosystèmes-Souveraineté Alimentaire pour la Résilience durable (N-CESAR) comme un cadre intégré destiné à renforcer la résilience des territoires, accélérer la restauration des écosystèmes, améliorer la gestion des ressources naturelles et consolider la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



Les interventions ont souligné le leadership du CILSS en matière de sécurité alimentaire, d'action climatique, de restauration des terres et de lutte contre la désertification. Elles ont aussi relevé son rôle majeur de producteur d'informations scientifiques, fondées sur les prévisions saisonnières, le suivi de la végétation, des cultures et des systèmes pastoraux et la surveillance des prix agricoles, permettant d'anticiper les risques multiples et d'orienter les politiques publiques.

Les communications ont mis en évidence la pertinence du Nexus Climat-Écosystèmes-Souveraineté Alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel, une région marquée par la dépendance de plus de 60% des habitants aux ressources naturelles, la dégradation de près de 40% des terres et la persistance de l'insécurité civile. Les projections établissent que la restauration de 50 millions d'hectares permettrait de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone et de créer 10 millions d'emplois verts.

L'APGMV a présenté les objectifs et les acquis de son plan d'investissements prioritaires décennal 2021-2030, en phase avec les ambitions régionales, notamment : restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, créer 2 000 villages climato-intelligents et 3 000 fermes agricoles communautaires intégrées.

Les participants ont appelé à dépasser la coordination multi-institutionnelle au profit de la co-construction, à renforcer les synergies, à intégrer davantage la recherche scientifique dans la mise en œuvre des solutions et à mutualiser les ressources autour d'un programme structurant. Cette vision est incarnée par l'approche N-CESAR, articulée autour de cinq piliers (systèmes d'information, gestion des écosystèmes, agriculture intelligente face au climat, financements innovants et gouvernance régionale). Celle-ci sera concrétisée par le Projet régional de restauration des écosystèmes et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres du CILSS, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Roger SANKARA



Les parties prenantes ont souligné l'impératif d'une action coordonnée et intégrée. ©PRAPS/CILSS



Année internationale des parcours et des pasteurs

Investir de manière responsable dans la restauration des terres

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a tenu, le lundi 17 août 2026 à Oulan-Bator en Mongolie, dans le cadre de la COP17, un événement parallèle intitulé : « Investir dans le pastoralisme : des investissements responsables pour des terres de parcours résilientes et saines ». Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Phase 2 (PRAPS-2) y a partagé son expérience.

Initié dans le contexte de l'Année internationale des parcours et des pasteurs, cet événement parallèle a enregistré la participation de représentants de plusieurs organisations de développement pastoral (CILSS, ILRI, ILC, COPACSO, CIRAD). Les intervenants ont identifié des leviers pour accroître les financements publics, privés et multilatéraux en faveur des terres de parcours et contribuer aux engagements de neutralité en matière de dégradation des terres. Les piliers sont relatifs à la sécurisation foncière des parcours pastoraux, à l'implication des communautés dans les décisions d'investissement, à la reconnaissance de la multifonctionnalité du pastoralisme, notamment à travers les services écosystémiques fournis et au recours à des financements territoriaux et mixtes.

La coordonnatrice régionale du PRAPS-2 a présenté les enseignements tirés du financement de la restauration des parcours et des infrastructures pastorales. Elle a souligné les vertus d'une approche multisectorielle et territoriale, capable de renforcer la résilience des pasteurs et agropasteurs grâce à des services de proximité. La protection de l'environnement et le déploiement d'une ingénierie sociale propice à l'appropriation communautaire et à la durabilité des investissements constituent des bonnes pratiques issues de la mise en œuvre du PRAPS-2.

Roger SANKARA



Les parties prenantes ont souligné l'impératif d'une action coordonnée et intégrée. ©PRAPS/CILSS



Cartographie participative de la mobilité pastorale

Un outil gestion inclusive des parcours

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) a organisé, le mardi 18 août 2026 à Oulan-Bator en Mongolie, dans le cadre de la 17^e Conférence des parties (COP17) à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), un événement parallèle consacré à la cartographie participative de la mobilité pastorale.

La session a réuni un large public et des panélistes issus du Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) et d'organisations de la société civile (Association des femmes peules et peuples autochtones du Tchad (AFPAT), Trashumancia y Naturaleza) et de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC).

Les panélistes ont présenté des expériences de cartographie des parcours pastoraux menées par des communautés du Sahel, d'Asie et d'Europe. Ces échanges ont décrit la cartographie participative comme un processus à la fois politique et social, par lequel les communautés s'approprient la représentation et la gouvernance de leur territoire. Selon les intervenantes, cette démarche permet de valoriser les savoirs locaux, d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles et de prévenir les conflits liés à leur usage.

La coordonnatrice régionale du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Phase 2 (PRAPS-2), Dr Edwige YARO BOTONI, a partagé l'expérience de son projet, articulée autour de la négociation, du balisage et de la cartographie des couloirs et pistes de transhumance, en tant que réponse stratégique aux multiples défis de la mobilité pastorale. Dr YARO BOTONI a insisté sur la nécessité d'un effort constant pour faire face aux éventuelles remises en cause de ces travaux de cartographie et garantir la compensation financière des populations affectées par les opérations de sécurisation des pistes et couloirs.

Roger SANKARA



Les intervenantes ont relevé le rôle de la cartographie participative dans l'accès apaisé aux ressources naturelles.

©PRAPS/CILSS



Hydraulique pastorale

Les enjeux débattus à la COP17 en Mongolie

Dans le cadre de la COP17 en Mongolie, le Comité scientifique français sur la désertification (CSFD) a tenu un side event sur les enjeux de l'hydraulique pastorale dans les espaces pastoraux de contextes diversifiés (Sahel, Mongolie et Europe) et l'élaboration de politiques pastorales et dispositifs de gestion durable pour promouvoir des ouvrages publics d'accès à l'eau responsabilisant les pasteurs, le mercredi 26 août 2026.

Les participants issus du CSFD, du CILSS, de la FAO, de la Mongolie et de l'Association française de pastoralisme ont réaffirmé la place de l'eau comme élément fondamental dans la mobilité pastorale et partagé des expériences de mobilisation des eaux à usage pastoral.

Au Sahel, les enjeux évoqués par Dr Issa Garba, Chef du Département Gestion des Ressources Naturelles d'AGRHYMET-CILSS, sont liés aux quantités d'eau disponibles, à la gouvernance de la ressource, à sa durabilité, aux défis sécuritaires et au financement des ouvrages. Le CILSS accorde une place centrale à l'hydraulique pastorale, à travers ses outils d'interventions (PRAPS, PREDIP et PEPISAO), a-t-il rappelé. Dr Garba a relevé la nécessité de l'actualisation des politiques publiques nationales et régionales de l'hydraulique pastorale, la construction et l'actualisation de systèmes d'information nationaux et régionaux sur

les infrastructures pour une planification efficace et la prise en compte de l'ingénierie sociale dans la mise en œuvre des infrastructures.

Le side event a rappelé la nécessité d'une cohérence entre les dispositifs juridiques et institutionnels de gestion des ressources naturelles, une vision territoriale intégrée des investissements et de la mobilité pastorale, l'importance des données dans la formulation des politiques et programmes d'hydraulique pastorale.

Les interventions ont aussi porté sur la mise en œuvre de la Déclaration de Nouakchott de 2024 sur le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux.

L'idée de la mise en place d'un groupe technique et scientifique de travail sur l'hydraulique pastorale a été émise.



Les acteurs ont réaffirmé la place centrale de l'eau dans la mobilité pastorale. ©PRAPS/CILSS



Déclaration d'Oulan-Bator 2026

Les onze leviers du pastoralisme de demain

Une déclaration a couronné le Rassemblement mondial des éleveurs à Oulan-Bator, en Mongolie, dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des parcours et des pasteurs. Elle appelle à la protection de la mobilité pastorale et des couloirs de transhumance transfrontaliers, à la dénonciation de l'accaparement des terres, du greenwashing et des industries extractives qui fragmentent les pâturages, à l'intégration des savoirs traditionnels dans les politiques climatiques et de conservation, notamment en distinguant l'élevage pastoral mobile de l'élevage industriel, à la garantie d'une représentation effective des femmes et des jeunes éleveurs dans les instances de décision, à un accès équitable aux marchés, au financement climatique direct et aux technologies numériques, dans le respect de la souveraineté des données pastorales.

Adoptée en août 2026 à Oulan-Bator, en Mongolie, à l'occasion du premier Rassemblement mondial des éleveurs organisé dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des éleveurs, cette déclaration porte la voix des peuples pastoraux du monde entier, y compris des peuples pastoraux autochtones. Son préambule pose un constat fondateur : loin d'être une pratique archaïque ou un problème à résoudre, le pastoralisme est un système vivant et résilient qui gère plus de la moitié des terres émergées de la planète et assure, à travers des institutions coutumières et une mobilité maîtrisée, la sécurité alimentaire de plus de 500 millions de personnes tout en préservant la biodiversité et les écosystèmes. Les signataires y réfutent les idées reçues associant le pastoralisme à la désertification ou à la pauvreté, et rappellent que les éleveurs, bien que peu émetteurs de gaz à effet de serre, subissent un double fardeau climatique disproportionné.

À partir de ce constat, le texte égrène onze champs d'action articulés autour d'exigences convergentes : la reconnaissance des droits fonciers collectifs et du consentement libre, préalable et éclairé ; la protection

de la mobilité pastorale et des couloirs de transhumance transfrontaliers ; la dénonciation de l'accaparement des terres, du greenwashing et des industries extractives qui fragmentent les pâturages ; l'intégration des savoirs traditionnels dans les politiques climatiques et de conservation, notamment en distinguant l'élevage pastoral mobile de l'élevage industriel ; la garantie d'une représentation effective des femmes et des jeunes éleveurs dans les instances de décision ; un accès équitable aux marchés, au financement climatique direct et aux technologies numériques, dans le respect de la souveraineté des données pastorales.

La déclaration se réfère sur une série d'appels institutionnels concrets (création d'une Journée des éleveurs des Nations unies, mise en place d'un groupe de travail lors de la COP17 de la CNULCD, constitution d'une commission mondiale indépendante pilotée par les peuples pastoraux) et l'engagement de tenir un nouveau rassemblement mondial en 2030 pour évaluer les progrès accomplis, affirmant ainsi que ce texte marque un commencement et non une fin.

Synthèse de Roger SANKARA



Scannez pour télécharger la note de capitalisation !



TERRAINS

BURKINA FASO



À Sabou, Yamba Yaméogo prouve que le handicap n'est pas un frein à l'entrepreneuriat



Entre patience et dextérité, Yamba donne vie à un lit picot. ©PRAPS 2-BF

Privé de la vue, Yamba Yaméogo ne s'est jamais laissé abattre. Grâce à un appui financier du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel, Phase 2 (PRAPS 2-BF), ce jeune résident de Sabou a transformé un savoir-faire artisanal en véritable réussite économique, devenant un exemple de résilience pour toute sa communauté. À Sabou, tout le monde connaît désormais l'atelier de Yamba Yaméogo. Pourtant, rien ne prédisposait ce jeune homme, privé de la vue, à devenir un modèle d'initiative et de persévérance. Longtemps confronté aux préjugés qui pèsent sur les personnes en situation de handicap, il a choisi de répondre par le travail plutôt que par la résignation.



Doté d'un savoir-faire dans la confection de lits picots et de chaises après une formation professionnelle, Yamba peinait néanmoins à donner à son activité l'ampleur qu'elle méritait, faute de moyens. C'est dans ce contexte qu'il a bénéficié d'un appui financier du PRAPS 2-BF, un coup de pouce qui allait changer le cours de son parcours entrepreneurial.

Avec cet appui, Yamba a pu intensifier sa production de lits picots et de chaises, des articles très prisés dans la localité et au-delà. Les commandes se sont multipliées, portées par la qualité et la solidité reconnues de ses réalisations.

Fort de ces premiers résultats, il a réinvesti une partie de ses gains dans l'agrandissement de sa boutique d'articles divers, aujourd'hui bien fournie et devenue un point de référence pour les habitants de son quartier. Il ne s'est pas arrêté là : l'acquisition d'un réfrigérateur lui a ouvert un nouveau créneau, la vente d'eau minérale conditionnée en sachet, une activité complémentaire qui lui assure des revenus réguliers, y compris pendant la saison chaude.

«PRAPS 2-BF m'a retiré une grosse épine dans le pied. Mon seul mot est de vous dire merci. À votre prochain passage, je souhaite que vous soyez encore plus

émerveillés de mon travail. Je veux donner l'exemple que le handicap ne doit pas être un frein à tout dans la vie», confie, ému, Yamba Yaméogo.

À l'image de Yamba, ils sont des milliers (femmes, jeunes pasteurs et agropasteurs) à travers tout le Burkina Faso à bénéficier de l'accompagnement du PRAPS 2-BF. Cet appui s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par l'offensive agropastorale, hydraulique et halieutique, qui vise à renforcer la résilience économique des populations rurales et à faire de chaque bénéficiaire, quelle que soit sa situation, un acteur à part entière du développement local.

L'histoire de Yamba illustre ainsi une dimension essentielle de l'intervention du Projet : au-delà de l'appui aux filières pastorales, le PRAPS 2-BF contribue à l'inclusion économique des groupes les plus vulnérables, ouvrant des perspectives concrètes à des jeunes trop souvent laissés en marge du développement local. Elle rappelle qu'un accompagnement, même modeste, peut libérer des énergies et des talents insoupçonnés et qu'il ne tient parfois qu'à une opportunité pour transformer une vie.

Mikaïllou KERE



Yamba Yaméogo se dit fier d'être utile à sa communauté. ©PRAPS 2-BF



MALI



Unités Mobiles de Formation

Quand la formation va à la rencontre des populations pastorales

Au Mali, le PRAPS 2-ML a fait le pari d'une formation professionnelle qui se déplace vers les apprenants plutôt que l'inverse. Résultat : 540 femmes et jeunes formés près de chez eux, à moindre coût.

Dans les zones rurales du Mali, se rendre dans un centre de formation éloigné reste difficile pour les femmes et les jeunes de 18 à 40 ans. Les travaux quotidiens sont absorbants et beaucoup ne peuvent pas quitter longtemps leur famille, leurs animaux ou leurs cultures. Pour lever cet obstacle, le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS 2-ML) a misé sur les Unités Mobiles de Formation (UMF). Leur principe est simple : les formateurs se déplacent avec leur matériel didactique jusqu'aux localités des bénéficiaires.

Deux centres agréés du secteur agropastoral basés à Mahina (région de Kayes) et à Ségou ont conduit l'expérience. Les formations ont porté sur l'aviculture, l'embouche bovine et ovine, le maraîchage, la transformation de produits agropastoraux, la coupe et couture, la teinture, la fabrication d'aliments pour bétail, l'installation solaire ainsi que le fumage et le séchage de poisson.

Un dispositif collaboratif

Le processus mobilise de nombreux acteurs. Les appels à candidature sont diffusés par les radios de proximité. Un comité régional réunissant les parties prenantes sélectionne les apprenants. Les formations techniques sont suivies de la remise de kits d'insertion et d'un suivi post-formation.

Des résultats concrets

L'objectif fixé a été atteint à 100%. Sur les 540 bénéficiaires, 369 sont des femmes et 357 ont entre 18 et 24 ans. Les apprenants ont fortement adhéré à l'approche, et les kits d'insertion ont suscité un véritable esprit d'entreprise. Coumba Sow, formée à l'embouche à Kayes, a ainsi aménagé une ferme d'un hectare et embauché deux jeunes. À Kayes également, une coopérative a rappelé les formateurs, à ses propres frais, pour former dix membres supplémentaires. Des groupes WhatsApp prolongent désormais l'entraide entre les participants.

Pérenniser l'approche

Réuni à Bamako les 19 et 20 février 2025, l'atelier de capitalisation a formulé plusieurs recommandations. Il préconise de recruter des formateurs locaux, de mieux prendre en charge les équipes et les apprenants, de revaloriser les honoraires des facilitateurs et de généraliser les kits d'insertion ainsi que la mise en réseau des bénéficiaires. À ces conditions, les UMF pourraient devenir un levier durable d'insertion pour les communautés pastorales.

**Synthèse de Maimounatou TOURE
et Roger SANKARA**



Scannez pour
télécharger la note de
capitalisation !



MAURITANIE



Hydraulique pastorale

Le PRAPS-2 appuie la relance de la formulation de la stratégie nationale

Pour faciliter l'accès des éleveurs et de leur cheptel à l'eau et relever les défis posés aux éleveurs, notamment en matière d'approvisionnement en eau du cheptel dans les zones où cette denrée est rare, le PRAPS-Mauritanie soutient la construction (ou la réhabilitation) de plus de 200 points d'eau (puits, forages équipés, mares) et le processus de formulation de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale.



Les acteurs ont validé la feuille de route devant aboutir à la formulation de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale.
©PRAPS/CILSS

Les ouvrages de la phase actuelle s'ajoutent aux 118 points d'eaux construits ou réhabilités lors de la première phase du PRAPS (2016-2021). Les infrastructures de ce programme, notamment les forages ont été réalisés dans le cadre d'une convention avec la Société Nationale de Forages et Puits (SNFP). Pour la construction/réhabilitation des puits, le Projet fait appel à la participation des communautés pastorales bénéficiaires, lesquelles confient ces travaux à « Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) à des puisatiers locaux, permettant ainsi de recourir le plus possible à la main d'œuvre locale pour réduire la pauvreté au sein

de ces communautés, et leur procurer en retour des revenus substantiels. « La réalisation des points d'eau pastoraux a connu une progression avec la réception de 107 ouvrages qui représentent 58% de la cible du PRAPS-2 en fin 2025 et 50% de la cible 2027 pour le financement additionnel (cible totale très importante de 215 ouvrages). Globalement ce sont encore 128 ouvrages qui sont à réaliser et réceptionner d'ici la fin du projet », a constaté, en juin dernier, la 9^e mission d'appui sur la réalisation des points d'eaux pastoraux pour le PRAPS Mauritanie.



Élaboration d'une stratégie : un défi méthodologique pour des enjeux cruciaux

Durant la première phase (2016-2021) du PRAPS-Mauritanie avait été initiée la nécessité d'adopter une approche commune de l'hydraulique pastorale en milieu pastoral mauritanien pour un réel développement du secteur de l'élevage et du pastoralisme. A cet effet, le PRAPS-2-Mauritanie et des partenaires techniques et financiers nationaux et multilatéraux avaient tenu, en mars 2019, dans le cadre d'un groupe de travail intersectoriel d'hydraulique pastorale, une réunion de lancement.

Aujourd'hui, l'élaboration de cette stratégie nationale d'hydraulique pastorale (SNHP) en Mauritanie est un défi méthodologique complexe qui nécessite l'implication de nombreux acteurs et institutions concernés au niveau national. Une approche sectorielle et une meilleure planification des investissements sont essentielles pour garantir l'efficacité de cette stratégie et la durabilité des points d'eaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit la mission d'appui PRAPS-2-CILSS/IRAM aux acteurs mauritaniens concernés. L'objectif est de relancer le processus de l'élaboration de la SNHP, définir la démarche, les étapes nécessaires et mobiliser les institutions partenaires ainsi que les ressources nécessaires pour avoir une Stratégie validée

par toutes les parties prenantes, et pouvant garantir à l'avenir une exploitation et une gestion rationnelle et durable de la ressource hydraulique en milieu pastoral. Cette démarche s'est concrétisée par l'organisation à Nouakchott le 29 septembre d'un atelier sur la question. Cette rencontre de haut niveau a vu l'implication forte du Ministère de l'Élevage, et la participation de plusieurs autres départements ministériels sectoriels et ainsi que des partenaires techniques et financiers et la Société civile. A l'issue de cette rencontre, une feuille de route des prochaines étapes du processus d'élaboration de cette stratégie a été validée.

« La question de l'accès à l'eau constitue l'un des déterminants majeurs de la résilience et de la viabilité du pastoralisme au Sahel. Mauritanie, un pays où l'élevage pastoral et agropastoral contribue de manière significative aux moyens d'existence des populations rurales, à l'économie nationale et à la valorisation des territoires, la sécurisation de l'accès aux ressources en eau représente un enjeu à la fois économique, social, environnemental et territorial », a indiqué Dr Baba Doumbia, représentant du ministère de l'élevage de la Mauritanie.

Dewa DIANIFABA



Des animaux autour d'une mare en Mauritanie. ©PRAPS/Mauritanie



NIGER



Avec le PRAPS-2, des services vétérinaires plus proches des éleveurs

Avec l'appui de la Banque mondiale, le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel - phase 2 (PRAPS-2) renforce les services vétérinaires au Niger. Infrastructures, campagnes de vaccination, surveillance épidémiologique et gestion des déchets biomédicaux : ces investissements rapprochent les services des éleveurs et protègent mieux le cheptel.

Au Niger, le pastoralisme est bien plus qu'une activité d'élevage : c'est un mode de vie, une source essentielle de revenus et un pilier de l'économie pour des millions de pasteurs et d'agropasteurs. La santé du cheptel est donc un enjeu vital pour les familles. C'est pourquoi le PRAPS-2, financé par la Banque mondiale à hauteur de 110 millions de dollars, fait de la santé animale une priorité.

Des services vétérinaires plus proches des éleveurs

Sur le terrain, le projet a construit 120 parcs-couloirs de vaccination, 38 postes vétérinaires et quatre cliniques vétérinaires rurales. S'y ajoutent un nouveau laboratoire de contrôle des denrées alimentaires et le futur siège de la Direction générale des services vétérinaires (DGSV).

L'objectif : rapprocher les services des zones d'élevage et améliorer la prévention et la surveillance des maladies, pour une meilleure productivité du cheptel et une plus grande résilience des communautés.

À Kéllé Kéllé, en zone pastorale, l'éleveuse Cheffou Dicko mesure le changement. « *Après 70 ans passés ici, je n'avais jamais vu une telle facilité pour les séances de vaccination* », confie-t-elle.

Elle se souvient des difficultés d'autrefois : « *Nous faisons appel aux jeunes du village pour immobiliser les animaux, et il y avait souvent des blessures* », se souvient-elle.

Aujourd'hui, les aménagements facilitent la contention des animaux et rendent la vaccination plus rapide et plus sûre. « *Grâce au PRAPS-2, la vaccination est devenue beaucoup plus facile et sécurisée* », se réjouit la septuagénaire.

Plus de 100 millions d'animaux vaccinés

La vaccination reste l'un des principaux moyens de lutte contre les maladies animales. Entre 2022 et 2026, les campagnes soutenues par le PRAPS-2 ont permis de vacciner plus de 30,8 millions de bovins et 73,6 millions de petits ruminants.

Derrière ces chiffres, pour des milliers de familles dont l'existence dépend de l'élevage, protéger les animaux, c'est préserver leur capital, leurs revenus, leur alimentation et leur avenir.

Une meilleure gestion des déchets vétérinaires

Le projet a également installé des incinérateurs modernes, conformes aux normes environnementales, à Niamey et dans ses six régions d'intervention. Moins visibles pour les communautés, ces équipements réduisent les risques sanitaires et environnementaux liés aux soins et à la vaccination, et consolident un système de santé animale plus sûr et plus durable.

Protéger le cheptel, renforcer la résilience

Chaque animal vacciné, chaque infrastructure fonctionnelle et chaque service vétérinaire rapproché des éleveurs contribue à préserver les moyens d'existence des communautés pastorales. Le témoignage de Cheffou Dicko, qui constate après plus de sept décennies une amélioration jamais connue, en est l'illustration : lorsque la vaccination devient accessible, c'est tout le pastoralisme qui gagne en sécurité et en résilience.

Sani Rabiou MAREY



Cheffou Dicko constate les changements opérés dans les conditions de vaccination des animaux. ©PRAPS/CILSS



SÉNÉGAL



Hydraulique pastorale

À Bakel, les mini-forages du PRAPS redonnent espoir aux communautés pastorales

Le PRAPS2 SN vient de réceptionner 5 mini-forages pastoraux dans des villages situés dans la zone du socle, où la disponibilité de l'eau et la réalisation d'ouvrages hydrauliques constituent des défis majeurs. Un soulagement pour les communautés pastorales.

Dans le département de Bakel, l'espoir renaît. L'accès à l'eau, longtemps synonyme de longues distances et de difficultés quotidiennes, devient progressivement une réalité pour les communautés pastorales.

À Samba Niamé, Samba Yidé et Mayel Hamat, la mise en service de trois mini-forages pastoraux réalisés par le PRAPS2-SN vient apporter une réponse concrète aux besoins des populations et de leurs troupeaux. Dans cette zone où l'eau demeure particulièrement rare, ces ouvrages constituent un véritable changement dans le quotidien des pasteurs et agropasteurs. « *Chaque mini-forage est équipé d'un château d'eau de 10 m³, d'un forage alimenté par une installation solaire et d'un groupe électrogène, d'une cabine de pompage, d'une potence, de deux bornes fontaines, d'un logement pour le conducteur et d'une clôture grillagée* », explique El Hadji Mambaye Dème Fam, Responsable des Infrastructures du PRAPS2-SN. Pour Adama Dieng, chef du village de Samba Niamé, la réalisation de cet ouvrage répond à un besoin essentiel des populations. « *Je tiens à remercier le PRAPS pour cette infrastructure vitale en zone pastorale. Ce forage est une véritable aubaine pour les populations confrontées aux difficultés d'accès à l'eau* ». Selon lui, l'ouvrage va améliorer considérablement les conditions de vie des habitants, tout en facilitant l'abreuvement du cheptel.

À quelques kilomètres de là, à Samba Yidé, le soulagement est également perceptible. Une vieille doléance enfin satisfaite. D'après Alassane Sall, chef du village, le nouveau forage vient mettre fin à une situation particulièrement éprouvante pour les populations, notamment les femmes. « *Nous remercions le PRAPS pour cette infrastructure qui vient satisfaire une vieille doléance des populations. Ici, l'eau se fait rare. Nous parcourions de longues distances pour trouver de l'eau. Aussi bien pour les besoins domestiques que*

pour l'abreuvement du bétail. Avec la mise en service du forage, les populations espèrent ainsi réduire les déplacements liés à la recherche de l'eau et disposer d'un accès plus régulier à cette ressource essentielle », dit-il.

Le maire de Gabou, Issa Samby, indique que cet investissement dépasse les capacités de la commune où se trouvent les trois villages bénéficiaires. Il a ainsi salué l'intervention du PRAPS et insisté sur l'importance de ces ouvrages pour une commune confrontée à des contraintes hydrogéologiques et financières.



La mise en service des forages réjouit les populations.
©PRAPS-2 Sénégal



Présent lors de la réception des infrastructures, Mamadou Wade, sous-préfet de Moudéry, s'est félicité de la réalisation de ces ouvrages, qu'il considère comme particulièrement importants pour les communautés pastorales. « En ma qualité de représentant de l'État, je veillerai au bon fonctionnement de ces infrastructures, notamment à travers l'encadrement de la mise en place des comités de gestion. » Le sous-préfet a également invité les bénéficiaires à s'appropriier les ouvrages et à veiller à leur entretien.

L'eau change des vies

À Samba Niamé, Samba Yidé et Mayel Hamat, ces mini-forages ne représentent donc pas seulement de nouvelles infrastructures hydrauliques. Ils rapprochent l'eau des populations, facilitent l'abreuvement du bétail et renforcent les conditions de vie et d'activité des communautés pastorales.

La prochaine étape consiste à assurer une gestion communautaire rigoureuse, l'entretien régulier des équipements et la préservation des ouvrages, afin que ces investissements puissent durablement répondre aux besoins des populations et des éleveurs.

Baye Makébé Sarr



L'eau est désormais disponible pour les communautés et leur cheptel. ©PRAPS-2 Sénégal



TCHAD



Gouvernement et Banque mondiale au chevet d'un monde rural éprouvé par les aléas climatiques

Face à l'urgence d'une crise pluviométrique et pastorale, l'exécutif tchadien déploie les grands moyens sur le terrain. Du 9 au 19 septembre 2026, une mission gouvernementale de haut niveau, conduite par le ministre d'État, ministre des Finances, Tahir Hamid Nguilin, a sillonné l'Est et le Nord-Est du pays. À ses côtés, Farouk Mollah Banna, représentant résident de la Banque mondiale au Tchad, incarnait le front commun des partenaires techniques et financiers (PTF) mobilisés face au péril environnemental.

Cette tournée a traversé onze provinces éprouvées : Ouaddaï, Ennedi-Est, Ennedi-Ouest, Borkou, Wadi Fira, Batha, Barh El Gazel, Kanem, Hadjer-Lamis, Tandjilé et Mayo-Kebbi Est. L'objectif était double : évaluer l'impact de la crise pluviométrique et pastorale, puis arrêter des réponses d'urgence avec les autorités locales. Chaque étape a mis en lumière la fragilité des conditions de vie, la nécessité de soutenir les activités génératrices de revenus et l'urgence de prévenir les conflits intercommunautaires liés à l'usage des ressources.

Le diagnostic scientifique confirme la détresse constatée sur le terrain. Selon une note récente du Centre régional AGRHYMET, dix des vingt-trois provinces du Tchad sont classées en zone de production très inférieure à la normale. Cette sécheresse rampante fragilise l'économie agropastorale, poumon économique du pays. Les acteurs humanitaires tirent la sonnette d'alarme : près de 158 000 ménages sont sinistrés. Partout, les doléances des populations se font écho : manque cruel d'aliments pour le bétail, pénurie de semences et insuffisance de l'appui aux cultures maraîchères.

Pourtant, au milieu de la poussière et de l'incertitude, la résilience s'organise, portée par des initiatives locales. À Abéché, la délégation a rencontré des groupements de femmes transformatrices et vendeuses de viande séchée. Appuyée par la deuxième phase du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-2 Tchad), cette organisation féminine fait preuve d'une remarquable maîtrise du savoir-faire local. Pour ces micro-entrepreneuses, cette activité est bien plus qu'un commerce : c'est un rempart contre la précarité et le principal moyen de subsistance de leurs foyers.

Plus loin, dans le village de Djarouwa, l'ingéniosité pastorale prend une autre forme. Les membres de l'association Al-Takatouf fabriquent des pierres à lécher destinées aux bovins et aux caprins.

Ces blocs de minéraux et de vitamines s'avèrent vitaux : une seule pierre permet de compléter l'alimentation d'une chèvre pendant une semaine en période de soudure.

Pour pérenniser ces solutions, le PRAPS-2 Tchad a mobilisé une enveloppe globale de 196 147 400 F CFA, répartie en subventions au profit de dix-sept sous-projets innovants des chaînes de valeur du bétail. L'ambition pour 2026 est de taille : mettre à la disposition des éleveurs des zones ciblées 1 200 tonnes de matière sèche fourragère. À Fada, la mission a mesuré l'impact concret de ces investissements en visitant le groupement ALMIRER, spécialisé dans la culture irriguée intensive du maralfalfa, un fourrage à haut rendement.

En inspectant les parcs de vaccination, l'aire d'abattage et le marché à bétail de Fada réalisés par le projet, le ministre d'État a réaffirmé la stratégie nationale : bâtir des infrastructures résilientes pour compenser la baisse critique des ressources en eau et consolider le tissu social face aux futurs chocs climatiques.

Souleymane Mahamat Abderamane



La production de fourrage permet de sécuriser l'alimentation du bétail. ©PRAPS-2 Tchad

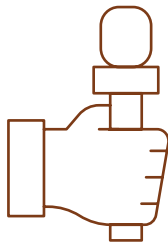


PARTIE PRENANTE

PRAPS-2 Niger

Des femmes et des jeunes au cœur des chaînes de valeur du bétail

Au Niger, le PRAPS-2 appuie le développement des unités économiques des chaînes de valeur du bétail, ainsi que l'autonomisation sociale et économique des femmes et des jeunes. Le projet a financé 50 sous-projets innovants portés par les chaînes de valeur du bétail, pour un montant de 829 900 000 francs CFA, au bénéfice de 3 586 personnes. Il a également appuyé la formation de 2 056 jeunes pasteurs et agropasteurs et soutenu des activités génératrices de revenus (AGR) au profit de 7 459 bénéficiaires. Trois d'entre elles témoignent de ce que ces appuis ont changé dans leur quotidien.



Rabi Mahamane

Productrice d'aliments
du bétail

**« Ces interventions améliorent
nos conditions de vie. »**

« Grâce à une formation du PRAPS-2 sur la production et la fabrication d'aliments pour bétail, j'ai appris à fabriquer mes propres aliments à partir de différents produits, comme l'urée, le sel et le son de blé. Au terme de cette formation, le projet nous a fourni du matériel de travail, que nous avons ramené à la maison. Grâce à ce matériel, je produis aujourd'hui entre 40 et 50 boules d'aliment par semaine, que je revends entre 200 et 250 francs CFA l'unité sur le marché hebdomadaire de Dakoro. Je dois généralement tout vendre avant de relancer une nouvelle production.

Ces ventes me procurent des revenus qui me permettent de subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. J'ai ainsi pu demander à mon mari de m'acheter des petits ruminants, et j'ai acheté de la semence d'arachide que j'ai semée, ainsi que d'autres biens dont j'avais besoin.

Depuis que j'ai reçu cette formation, je rends grâce à Dieu, car je m'en sors bien, moi et toute ma famille. Je remercie le PRAPS-2 pour tous les appuis qu'il nous apporte : ces interventions améliorent nos conditions de vie et nous sont d'une grande utilité. Mon souhait est que le projet poursuive et renforce davantage ses différents appuis, notamment financiers, afin de nous permettre de mieux développer nos activités. »





**Mariama
Mamoudou**

*Présidente du
groupement Hadin Kaï*

« Nous avons bénéficié de formations qui nous ont permis d'améliorer nos compétences et de mieux maîtriser les techniques de transformation »

« Au sein du groupement Hadin Kaï, nous transformons l'arachide en huile et en tourteau. Grâce à l'appui du PRAPS-2, nous avons bénéficié d'un soutien financier, de matériel de production et de formations, qui nous ont permis d'améliorer nos compétences et de mieux maîtriser les techniques de transformation.

Selon les périodes et les commandes, nous produisons en moyenne 25 litres d'huile par mois, ainsi qu'entre 100 et 3 000 petites boules de tourteau. Nous vendons l'huile à 1 300 francs CFA le litre, selon les marchés, et le tourteau à 100 francs CFA les sept boules.

Cette activité nous procure aujourd'hui des revenus qui nous permettent de subvenir à nos besoins et à ceux de nos familles, et de contribuer aux dépenses et cotisations familiales. Notre joie est immense face aux résultats obtenus : grâce à cette activité, nous avons développé nos capacités et amélioré nos conditions de vie. Notre ambition est de la développer durablement, afin qu'elle puisse prospérer et être transmise aux générations futures. Nous remercions le PRAPS pour ce qu'il a fait pour nous, et nous souhaitons que son appui et ses conseils puissent continuer. »

« Nous tirons des bénéfices de la vente de nos différents produits »

« Nous avons commencé l'élevage bovin en 2010. Depuis, notre cheptel s'est multiplié : nous comptons aujourd'hui 75 vaches et 24 veaux. Cette activité nous procure plusieurs revenus, notamment grâce à la production et à la vente de lait, ainsi qu'à la vente des veaux issus de la reproduction. Toute la communauté en bénéficie, en particulier nos enfants et nos familles.

Nous sommes 24 femmes à participer à cette activité. Grâce à Dieu, le PRAPS-2 nous a beaucoup aidées, notamment à travers des formations sur la transformation et la conservation du lait. Il nous a également fourni du matériel : une boutique, un réfrigérateur et des panneaux solaires pour conserver notre production, ainsi que des aliments pour le bétail.

Nous tirons des bénéfices de la vente de nos différents produits : le lait à 250 francs CFA le demi-litre, ainsi que du fromage et du yaourt naturel, notre produit le plus rentable. Nous pouvons produire jusqu'à 20 litres de yaourt, pour un bénéfice d'environ 4 000 francs CFA. Les revenus nous permettent aussi d'acheter du son pour les animaux, que nous revendons ensuite aux membres de la communauté à un prix abordable, et nous disposons d'une caisse commune qui sert de fonds de commerce pour les femmes du groupement.

Grâce à ces revenus, certaines d'entre nous ont pu se constituer des fonds de commerce pour développer d'autres activités génératrices de revenus, acheter de petits ruminants pour l'embouche, payer les frais de scolarité de nos enfants et soutenir nos maris lorsque leurs revenus sont insuffisants.

La production de lait varie selon les saisons, chaque vache pouvant alors produire jusqu'à 5 litres par jour. Nous souhaitons que le PRAPS-2 poursuive son accompagnement, notamment par la mise en place d'une banque d'aliments pour bétail et la réalisation d'un forage pour l'abreuvement du cheptel, car l'eau courante coûte cher. »



Hadja Barakatou Souleymane
Présidente du Groupement Achoura



INNOVATIONS

Afrique de l'Ouest et Sahel

Le dialogue régional sur la tenure de l'eau officiellement lancé

Le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a lancé le mardi 15 septembre 2026, en visioconférence, le dialogue régional sur la tenure de l'eau à usage pastoral en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

L'atelier en ligne a réuni des représentants de dix États (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo), des organisations régionales et sous-régionales, des organisations pastorales et agropastorales, des experts et consultants pour analyser les cadres juridiques, politiques et institutionnels liés à l'accès aux ressources hydriques, documenter les contraintes d'accès à l'eau et recenser les données disponibles dans les dix pays couverts par l'étude.

À l'ouverture des travaux, M. Gregorio Velasco Gil, représentant la FAO, a rappelé que l'eau est indispensable à la production agricole, aux écosystèmes, à la stabilité et à la résilience des populations. Il a indiqué qu'il était temps d'aller au-delà de la réalisation des infrastructures hydrauliques pour désormais veiller à l'accès des communautés rurales et pastorales à l'eau. M. Velasco Gil a précisé que le dialogue régional vise à recueillir les expériences et les priorités de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel en vue d'alimenter le dialogue mondial sur l'eau engagé par la FAO, en lien avec l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux.

Au nom du Secrétaire exécutif du CILSS, la Coordinatrice régionale du PRAPS-2, Dr Edwige Yaro Botoni, a rappelé qu'au Sahel, l'eau conditionne la vie, la production agropastorale, la mobilité, la sécurité alimentaire et la cohésion sociale, mais que sa disponibilité reste fragilisée par la variabilité climatique, la pression sur la ressource, les concurrences d'usages, les tensions autour des points d'eau, les entraves à la mobilité pastorale, la faiblesse des mécanismes de prévention des conflits. C'est précisément ce que la notion de tenure de l'eau permet d'éclairer. Ensemble des règles, formelles ou coutumières, qui déterminent qui a le droit d'accéder à l'eau, pour quels usages, selon quelles conditions, avec quelles responsabilités, et selon quels recours en cas de litige, elle permet d'œuvrer à la gouvernance durable et inclusive de l'eau.

Organisés en trois groupes thématiques, les participants ont dressé un état des lieux pointant la méconnaissance de la quantité des ressources disponibles, l'inexistence des comités de gestion des points d'eau par endroits, la faible implication des éleveurs dans les dispositifs décisionnels et de gestion et des prix de l'eau élevés dans certaines zones.

De ces échanges se dégagent des recommandations fortes : cartographier les ressources hydrogéologiques, redynamiser la gouvernance locale des points d'eau, actualiser les politiques hydrauliques nationales pour mieux intégrer l'usage pastoral.

Le processus s'est poursuivi avec la rédaction d'une note technique, avant le dialogue régional des 6 et 7 octobre, puis le dialogue mondial à Rome du 12 au 16 octobre.

Roger SANKARA



Le processus vise l'accès inclusif et apaisé à l'eau pour les pasteurs et leurs cheptels. ©PRAPS-2 CILSS



PASTO PLUS

Campagne agropastorale 2026-2027

Des déficits fourragers et des risques de tensions à anticiper

À mi-parcours de la campagne agropastorale 2026-2027, la pluviométrie enregistrée depuis le début de la saison est restée inférieure à la moyenne saisonnière, avec une installation tardive et des séquences sèches prolongées qui ont perturbé la régénération des pâturages. Conséquence directe : plus de 60% de la zone sahélienne présente aujourd'hui des conditions défavorables à une bonne production fourragère, et le front de végétation y accuse un net retard par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les zones les plus touchées se répartissent sur l'ensemble de la bande sahélienne et soudanienne : Tiris Zemmour et Hodh El Gharbi en Mauritanie, Tombouctou et Gao au Mali, Agadez et Diffa au Niger, Kanem et Ennedi au Tchad, le Sahel burkinabè, le nord du Sénégal, ainsi que Yobe et Borno au Nigéria. À l'inverse, certaines régions plus méridionales telles que Kolda et Ziguinchor au Sénégal, Sikasso au Mali, ou encore plusieurs localités de Côte d'Ivoire et du Ghana affichent une production excédentaire, constituant des réservoirs fourragers susceptibles d'atténuer les tensions ailleurs.

Au-delà du déficit de biomasse, un faible remplissage des points d'eau, avec des assèchements précoces de

mares et des baisses de niveau dans certains forages pastoraux, est observé. Cette situation accélère une transhumance précoce vers des zones parfois déjà fragiles, augmentant les risques de conflits d'usage. Sur les marchés, la baisse des prix du bétail et la hausse du coût des aliments pour animaux se font sentir.

Si rien n'est fait, la perte de poids et de production laitière du cheptel, les ventes forcées de bétail à bas prix, l'aggravation de l'insécurité alimentaire des ménages pastoraux, et les tensions communautaires accrues autour de l'accès aux ressources naturelles pourraient créer des déséquilibres dans une région déjà fragilisée sur le plan sécuritaire.

Face à ce constat, le CILSS appelle à une réponse rapide et coordonnée, recommandant l'appui alimentaire et hydrique d'urgence au bétail, la réhabilitation des infrastructures pastorales, la gestion concertée des flux de transhumance et le renforcement de la surveillance sanitaire. À moyen et long termes, la réhabilitation des pâturages dégradés, la sécurisation des couloirs de transhumance et un ancrage plus fort du pastoralisme dans les politiques nationales de développement rural sont encouragés.

Campagne pastorale 2026-2027 : des déficits fourragers et des risques de tensions à anticiper



Téléchargez la note spéciale



AGENDA

15
Oct.
2026

Webinaire sur le rôle des femmes sahéliennes dans la transformation des chaînes de valeur pastorales

Organisé dans le cadre de l'Année internationale des agricultrices, ce webinaire vise à mettre en évidence la contribution des femmes à la transformation des systèmes pastoraux au Sahel et en Afrique de l'Ouest, et de promouvoir leur rôle stratégique dans la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que dans la création de revenus indispensables au bien-être des ménages et au développement communautaire.

09
Nov.
-
02
Déc.
2026

Onzième mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-2

Son objectif est d'examiner l'état d'avancement du Projet, en mettant l'accent sur l'évolution du Cadre de Résultats (CdR) et l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la mission de juin 2026, d'évaluer les progrès réalisés dans l'exécution du plan d'actions et budget de 2026. Il s'agira également de formuler des recommandations pour la mise en œuvre efficiente des activités du Projet sur la période restante.

03
Déc.
2026
À
Ouaga-
dougou

Dixième réunion du Comité technique régional (CTR) du PRAPS-2

La dixième session du CTR sera précédée de la réunion de synthèse de la onzième mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-2, prévue le **1^{er} et le 2 décembre 2026**. Instance de gouvernance du PRAPS-2, le CTR examinera les conclusions de la 10^e mission d'appui à la mise en œuvre du projet et l'état d'application des recommandations issues de ses sessions précédentes. Il fournira des orientations pour la bonne conduite des activités restantes du projet.





📍 Ouaga 2000, Porte N°2754, Boulevard Mouammar Kadhafi

✉ 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - ☎ : +226 25 49 96 00

@ : administration.se@cilss.int

🌐 : www.praps-cilss.org

✕ : @prapsregionnal

f : PRAPS